



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Élections européennes

Question au Gouvernement n° 1954

Texte de la question

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES

**M. le président.** La parole est à M. Didier Quentin.

**M. Didier Quentin.** Monsieur le Premier ministre, à la suite de ce que j'appellerai pudiquement une erreur de casting, vous vous êtes lancé à fond dans la campagne européenne, de même que le Président, qui s'y investit massivement, comme encore ce matin dans 80 % de la presse quotidienne régionale. Cela peut d'ailleurs poser des questions...

**M. Pierre Cordier.** Scandaleux ! C'est de la propagande ! Qui paye cette campagne ?

**M. Didier Quentin.** Vous fixez de grandes ambitions à notre pays au sein de l'Union européenne, mais force est de reconnaître que les choses se présentent assez mal : les grandes envolées du discours de la Sorbonne n'ont pas eu beaucoup d'écho...

La lettre aux Européens n'a pas connu plus de succès. Elle est même apparue à plusieurs de nos partenaires comme assez présomptueuse, au moment où l'on voyait, sur tous les écrans européens, les désordres de nos samedis successifs, et où l'on constatait la persistance de nos déficits...

Mais, beaucoup plus grave, la relation franco-allemande, essentielle à tout progrès dans la construction européenne, est profondément dégradée, comme le montrent les récentes déclarations de la chancelière sur ses désaccords avec le président Macron. Quant à sa probable successeure, Annegret Kramp-Karrenbauer, elle va jusqu'à remettre en cause Strasbourg comme siège du Parlement européen, et même notre statut de membre permanent du Conseil de Sécurité.

Dans ce contexte difficile, comment comptez-vous, monsieur le Premier ministre, faire entendre la voix de la France, qui semble malheureusement de plus en plus isolée, et défendre ses intérêts, notamment pour l'avenir de la politique agricole commune ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.** Vous évoquez, monsieur le député, la relation franco-allemande, à laquelle chaque Président de la République a veillé à apporter sa pierre. Chacun, sans exception depuis 1963, je crois, a été soucieux de la renforcer. C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit que le Président de la République Emmanuel Macron et la chancelière Angela Merkel ont signé le traité d'Aix-la-Chapelle, auquel les parlements participent d'ailleurs aussi, dans une coopération renforcée.

De nombreux chantiers ont ainsi été menés en commun : je pense à ceux liés à l'émergence d'une initiative européenne en matière de batteries, ou encore à la défense du multilatéralisme, avec l'alliance lancée par Jean-Yves Le Drian et son homologue Heiko Maas. Mais nous pourrions également parler du budget de la zone euro, ou de l'Europe de la défense, qui ont fait de grands progrès ces derniers mois.

**M. Thibault Bazin.** Ce n'est pas ce que dit Mme Merkel !

**M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État.** Alors, si vous croyez entendre de la friture sur la ligne, ce n'est pas du fait des gouvernements allemand et français, mais, peut-être, de celui de certaines femmes politiques auxquelles vous êtes alliés. La présidente de la CDU a parfois soulevé des sujets auxquels nous attachons une grande importance : la défense des intérêts français, c'est notamment la défense du siège du Parlement européen à Strasbourg. De ce point de vue, nous serons encore et toujours pour la défense des intérêts européens et, en même temps, pour une coopération franco-allemande affirmée. L'Europe a besoin de ce moteur, de cette impulsion. Comptez sur nous pour y travailler au quotidien. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Didier Quentin](#)

**Circonscription :** Charente-Maritime (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1954

**Rubrique :** Élections et référendums

**Ministère interrogé :** Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

**Ministère attributaire :** Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [22 mai 2019](#)